



APPEL A CANDIDATURES



I- CONTEXTE

Le Bénin comme la plupart des pays de la sous-région fait face à une crise des ressources humaines en santé, caractérisée par un déséquilibre quantitatif et qualitatif du personnel de santé notamment dans les spécialités médicales et paramédicales. Le ratio de la densité des ressources humaines en santé qualifiées (médecins, infirmiers et sages-femmes) est de 8,90 pour 10.000 habitants secteurs public et privé confondus, contre 25 pour 10.000 habitants recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Préoccupé par cette situation et dans la perspective d'offrir de meilleures prestations de soins sanitaires aux populations, le Ministère a entrepris depuis 2016 de profondes réformes visant notamment la production, le recrutement et la fidélisation des professionnels de santé. Dans cette dynamique, il a été organisé en 2021 un recrutement massif d'agents de l'Etat, lequel a permis de mettre à la disposition des formations sanitaires publiques, 1087 professionnels de santé dont plus de 230 médecins et 600 infirmiers et sages-femmes, faisant ainsi passer le ratio de densité de personnel qualifié de 4 à près de 6 pour 10.000 dans le secteur public.

Malgré les efforts fournis, des actions innovantes s'avèrent nécessaires pour garantir de façon continue la disponibilité des ressources humaines qualifiées et motivées, tenant notamment compte des besoins actuels et futurs de profils spécifiques.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé, avec l'appui de la Banque mondiale et du budget national, lance le présent appel à candidature en vue de la sélection de vingt-sept (27) médecins, quinze (15) paramédicaux et vingt-cinq (25) jeunes bacheliers pour des formations de spécialisation dans les filières indiquées dans le tableau ci-joint, au sein des entités de formation à l'étranger.

II- BOURSES DISPONIBLES


Les offres de bourses concernent les filières de la spécialisation se trouvent en pièce jointe au présent appel à candidatures.

III- CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

En dehors des jeunes bacheliers, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être un agent de l'Etat ou un agent émergeant au budget autonome des hôpitaux, des structures privées ou des structures sous tutelle du Ministère de la Santé ;



- 
- avoir accompli un minimum de trois (3) années de services effectifs après la titularisation pour les fonctionnaires de l'Etat et quatre (4) années de services effectifs après la période d'essai pour les Contractuels de l'Etat ;
 - être au moins à trois (3) années de la retraite à partir de la date prévisible de fin de formation ;
 - avoir accompli trois (3) années de services effectifs après un stage précédent d'une durée supérieure ou égale à neuf (9) mois ou après succès à un concours professionnel ;
 - être titulaire du diplôme de base exigé pour la formation, ce diplôme doit avoir servi au recrutement ou avoir été obtenu après le recrutement ;
 - accepter la garantie de retour sur investissement conformément à la loi 2020 N° 36 du 28 décembre 2020 sur l'insertion et la réinsertion des allocataires de bourse d'étude et de stage en République du Bénin ;
 - ne pas être allocataire d'une bourse de formation en cours.

Indépendamment des conditions générales à remplir, les candidats devront produire une attestation de pré-inscription ou d'admission dans la filière concernée de l'école de formation.

Spécifications pour les jeunes bacheliers

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre 2023 ;
- avoir obtenu au moins une mention assez au baccalauréat scientifique ou technique, sessions 2021 ou 2022 ;
- fournir une autorisation parentale pour suivre la formation à l'étranger ;
- accepter la garantie de retour sur investissement conformément à la loi 2020 N° 36 du 28 décembre 2020 sur l'insertion et la réinsertion des allocataires de bourse d'étude et de stage en République du Bénin.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- une demande de bourse de formation adressée au Ministre de la Santé précisant la filière et le lieu de formation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie du certificat de première prise de service ;
- une attestation de travail ;
- une copie de l'IFU ;

- une copie légalisée du diplôme de base pour la formation sollicitée ;
- une attestation de pré-inscription dans l'école de formation ;
- une autorisation parentale pour suivre la formation à l'étranger pour les jeunes bacheliers ;
- un engagement notarié à se conformer aux prescriptions de la loi 2020 N° 36 du 28 décembre 2020.

V- DELAI ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidatures au titre du présent avis d'appel à candidatures seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la santé, accessible à l'adresse suivante : "<https://emploisante.gouv.bj>".

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période allant du **24 juillet** au **7 août 2023**, date de fermeture du site pour le dépôt.

Durant la période de soumission des dossiers, les candidats ont la possibilité d'apporter des modifications aux dossiers soumis en ligne.

VI- MODE DE SELECTION

La sélection se fera en trois étapes, à savoir :

- présélection des candidats sur étude des dossiers déposés ;
- test écrit des candidats présélectionnés ;
- audition des candidats retenus à l'issue du test écrit.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à prendre part au test écrit.

Notez Bien

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leurs préoccupations dans le menu "contact" de la plateforme "emploisante.gouv.bj".

Cotonou, le 19 JUL 2023



Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé



Formations médicales et paramédicales en 2023 à l'étranger

N°	Spécialités	Nombre de bourses disponibles
FORMATIONS MEDICALES A L'ETRANGER		27
1.	DES en gastro-entérologue	3
2.	DES endocrinologie	3
3.	DES en infectiologie	2
4.	DES en pharmacologie	2
5.	DES en chirurgie oncologique	2
6.	DES en neurochirurgie	2
7.	DES en rhumatologie	2
8.	DES en néphrologie	3
9.	DES en oncologie médicale	3
10.	Pneumologie	2
11.	DES en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	3
FORMATIONS PARAMEDICALES A L'ETRANGER		40
<i>Formation niveau master</i>		15
12.	Master en ORL	3
13.	Master en ophtalmologie	3
14.	Master oncohématologie	3
15.	Master en physique médicale	3
16.	Master en médecine transfusionnelle	3
<i>Formation niveau licence</i>		25
17.	Licence en ergothérapie	5
18.	Licence en optique lunetterie	5
19.	Licence en orthophonie	5
20.	Licence en orthèse et prothèse	5
21.	Licence en podologie	5
TOTAL		67